

▼ **SOUTIEN À LA CRÉATION**

Théoriciens et critiques d'art

Soutien à la recherche en théorie et critique d'art

Conditions d'attribution du soutien à la recherche en théorie et critique d'art

Le soutien à la recherche en théorie et critique d'art du Centre national des arts plastiques (Cnap) s'adresse aux théoriciens et critiques d'art dont la démarche s'inscrit dans un cadre professionnel. Cette démarche doit être validée par la publication d'articles ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain. Cette aide est destinée principalement à conforter l'inscription du travail de l'auteur dans le champ professionnel ou permettre son évolution au regard d'objectifs fixés par l'auteur lui-même.

Le montant du soutien est forfaitaire : 4 000 €, 6 000 € ou 8 000 €.

Attribution de l'aide

Les demandes sont instruites par le service du soutien à la création, puis examinées par la commission chargée des dispositifs de soutien à l'édition et de soutien à la recherche en théorie et critique d'art. Composée de membres de droit et de professionnels de l'art contemporain, du monde du livre et de membres d'institutions publiques, elle se réunit une fois par an.

Après examen des demandes et délibérations, la commission formule un avis sur chaque projet. Pour les demandes ayant reçu un avis favorable, elle propose au directeur du Cnap l'attribution d'un soutien financier. La commission peut également proposer l'ajournement ou l'irrecevabilité d'une demande.

Le directeur du Cnap décide de l'exécution de ces propositions et fixe le montant du soutien financier attribué.

Dès l'achèvement de leur recherche, les bénéficiaires doivent fournir au Cnap un compte rendu. Sur sollicitation du service du soutien à la création, les bénéficiaires peuvent être appelés à présenter les conclusions de leur recherche devant les membres de la commission.

Domaines concernés

Arts décoratifs, création sonore, design, design graphique, dessin, estampe, gravure, installation, nouveaux médias, peinture, performance, photographie, sculpture, vidéo.

En 2016

42 000 € de budget

9 projets de recherche soutenus

Adresse d'envoi

Centre national des arts plastiques
1, place de la Pyramide
Tour Atlantique - service du soutien de la création
92911 Paris-La Défense
France

Contact

Laurence Dalivoust
Téléphone : +33 (0)1 46 93 99 73
laurence.dalivoust@culture.gouv.fr

***Pour plus d'information, veuillez consulter le site du CNAP
CNAP.fr***

FORMULAIRE